L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : rue de Chartres No 323. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 24 AOUT 1895. Fondée le 1er septembre 1827.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 24 AOUT 1895.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 3e page.

L'ABEILLE

—DU—

1er SEPTEMBRE.

Pour demeurer fidèle à la tradition, nous publierons, cette année, le 1er septembre, une Revue complète des opérations financières et commerciales de l'exercice 1894-95 à la Nouvelle-Orléans.

Cette Revue renfermera tous les renseignements désirables sur les progrès du commerce et de l'industrie, l'état des récoltes, les cours des valeurs publiques et des matières dont l'abondance et la variété plairont même aux plus exigeants.

Ce numéro, présentant un intérêt plus qu'ordinaire, sera tiré à un nombre considérable d'exemplaires qui se répandront dans toutes les directions, autant dans les Etats voisins que dans les campagnes de la Louisiane et en ville.

L'occasion sera donc exceptionnelle—elle ne s'offre qu'une fois l'an—pour les annonceurs qui tiendront à s'adresser à un public nombreux.

Nous prions ceux qui veulent des exemplaires de ce numéro, quel qu'en soit le nombre, de nous en livrer la commande le plus tôt possible.

A partir du 1er septembre, l'*Abeille* publiera tous les jours deux feuilletons; et dans tous ses départements les améliorations seront sensibles.

La Direction garde l'espoir que ses amis et le public intelligent et bienveillant apprécieront ses humbles efforts.

La Question de la Prime plus Embrouillée que Jamais.

Au train dont vont les choses, depuis plusieurs années, on peut prédire qu'avant longtemps, la nation américaine passera pour la plus ergoteuse, la plus chicanière qu'il y ait jamais eu sous le soleil. Ce n'est pas une critique des tribunaux que nous voulons faire ici. Tout le monde sait que c'est là que la chicane a établi son temple. Elle y a régné de tout temps, et nous n'avons garde de nous en prendre au culte dont elle y est l'objet de la part de ses dévots.

C'est ailleurs que nous voulons l'attaquer, dans le sanctuaire de la politique, où elle est arrivée à brouiller tout, à rendre presque toute solution impossible.

Qui, par exemple, se serait imaginé que cette malheureuse question de la prime qui semble, au premier coup d'œil, d'une si extrême simplicité, qui paraît plus claire que l'eau de roche, ferait couler tant de flots d'arguties dont le moindre défaut est d'être absurdes et insoutenables?

Nous lui devons le plaisir d'assister à un spectacle tout-à-fait nouveau, celui que nous offre un fonctionnaire subalterne qui, non-seulement, domine son chef, mais veut faire la loi au pouvoir législatif, au pouvoir exécutif, se substitue au lieu et place de la plus haute autorité judiciaire; puis qui, tout embarrassé des pouvoirs qu'il s'est arrogés, ne sait plus comment se tirer d'affaire et retarde comme à plaisir le prononcé d'une sentence, qu'il eût dû rendre depuis longtemps.

Tout le monde est assez naturellement porté à croire que cet absurde procès touche à sa fin, et que nous allons bientôt obtenir une décision quelconque. Pas du tout. Voici un sénateur, M. Manderson qui entre, à son tour, dans l'arène, pour recommencer l'affaire, juste au moment où elle paraissait terminée. M. Bowler croyait avoir seul le droit de décider; on lui dit nettement qu'il n'a rien à voir dans la question, qu'il s'est mêlé de ce qui ne le regardait pas, et, qu'enfin, c'est une autre autorité qui doit régler la question. De telle sorte que nous sommes maintenant menacés de la voir reprendre *ab ovo* et que tout ce qui a été fait jusqu'ici est à refaire.

Nous ne voyons pas pourquoi M. Manderson n'aurait pas autant de raison de nier les pouvoirs que s'est arrogés M. Bowler que, de nier ceux du Congrès, du Président, du secrétaire du trésor?

Si c'est une plaisanterie, elle n'est pas plus mauvaise que toutes celles que, jusqu'ici, l'on s'est permises à l'égard de nos planteurs; car c'est toujours à ces derniers qu'il faut en revenir, en définitive. Ils demandent justice; qu'on la leur rendre. Toutes ces arguties ne font pas leurs affaires. Pendant qu'on se livre à ces chicanes, dans les bureaux du Trésor, la ruine les envahit et menace d'engloutir toute une industrie. C'est un spectacle vraiment lamentable.

La mort d'un faux Louis XVII.

Le 11 août 1853, deux témoins venaient déclarer au maire de la commune de Gleizé, près Villefranche, remplissant les fonctions d'officier de l'état civil, le décès d'un personnage mort la veille au château de Vaurenard.

A ce personnage, ils attribuaient les noms et prénoms de Louis-Charles de France, natif de Versailles, demeurant à Paris, rue de Condé, âgé de soixante-huit ans, célibataire, porteur d'un passeport visé pour Aix (Savoie) et délivré à Paris le 27 juillet 1853.

Le 9 septembre de la même année, trois autres témoins se présentaient devant le même officier de l'état civil et lui déclaraient venir compléter les renseignements qui avaient permis de dresser l'acte du 11 août précédent.

Louis-Charles de France, décédé au château de Vaurenard, était, disent ces témoins, porteur habituellement d'un acte de naissance délivré à Versailles, sous le nom de Louis-Charles de France, né à Versailles, le 27 mars 1785, fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette, reine de France.

Mais le tribunal civil de première instance de Villefranche s'interposa.

Le procureur impérial déclara que les deux actes dont nous venons de parler tendaient à faire revivre un mensonge historique, dont les tribunaux et la raison publique avaient fait justice depuis longtemps;

Qu'il contenait des énonciations qui pouvaient devenir le prétexte d'impostures nouvelles dont il importait de prévenir le scandale;

Que notamment, ni le passe-port mentionné dans l'acte du 10 août ni l'acte de naissance mentionné dans celui du 9 septembre n'avaient été trouvés dans les papiers du défunt et que, par conséquent, il était impossible de constater la véritable identité de cet individu.

En conséquence, le procureur ajoutait qu'il était d'un intérêt d'ordre public que les deux actes dont il s'agissait fussent rectifiés de telle manière qu'il n'en restât que la constatation du fait matériel du décès d'un individu se disant baron de Richemond, le surplus des énonciations portées auxdits actes devant être considéré comme non avenu.

C'était un coup terrible pour la légende. Mais on sait que les légendes ont la vie dure....

Un souvenir à propos de Thiviér.

On se rappelle la fameuse séance de la Chambre où il cria: "Vive la Commune!" ce qui lui valut l'expulsion.

—Je ne m'en irai pas, dit-il.

—Huissier, dit le président, allez chercher la force armée.

—Eh bien! je l'attendrai.

Cela prend toujours un peu de temps. Pendant que l'aimable colonel de la Chambre raillait sa petite troupe, les amis de Thiviér l'encourageaient, le félicitaient de sa belle conduite.

—Seulement, ce n'est pas tout cela, dit Clovis Hugues, il faut que vous trouviez un mot historique.

—Qu'est-ce que c'est que ça, un mot historique?

—C'est le mot qu'on prononce dans les grandes circonstances et qui reste légendaire. Généralement même c'est un alexandrin. Ainsi Danton a dit:

Montre ma tête au peuple; elle en vaut bien la peine,

Baudin:

Vous allez voir comment on meurt pour vingt-cinq francs!

Gaston Crémieux:

Vous allez voir comment meurt un républicain!

—Un ouvrier, dit le député de Montluçon, ne fait pas d'alexandrins.

—Eh bien, lui dit son ami Baudin, fais de la prose.

—Je ne trouve pas.

—Attends; je vais chercher.

Et il dit une phrase qui parut très belle à Thivrier, mais qui était trop longue. Il fallait qu'il l'apprît. Alors, on fit tout ce qu'on put pour gagner du temps. Vint pourtant le moment où il fallut en finir.

Les soldats saisirent le député à la blouse.

D'une voix d'abord ferme, puis hésitante, il dit:

—Mes enfants, vous êtes comme moi des fils du peuple..... Je..... vous plains..... pour la besogne qu'on vous fait faire, mais..... je vous suis!

Et pendant qu'on l'emmenait:

—Eh bien, je l'ai dit, mon mot historique!

LA ROUMANIE ET LA TRIPLE-ALLIANCE.

La Légation de Roumanie communique aux journaux la nouvelle suivante:

"D'après quelques journaux de Paris, le gouvernement roumain, et en particulier M. Alexandre Lahovari, ministre des affaires étrangères, se plaindraient depuis quelque temps à provoquer gratuitement la Russie et son représentant.

"Ces nouvelles inexactes reçoivent dans les cercles officiels le démenti le plus formel.

"Il est faux qu'on ait expulsé 150 sujets russes de Dobroudja; la police roumaine en raison des événements de Macédoine, a dû redoubler de surveillance et faire passer la frontière à quelques embaucheurs; mais les agitateurs se trouvaient disséminés dans toute la Roumanie, leur nombre était restreint, et aucun d'eux n'est sujet russe.

"La nouvelle de la concentration d'un corps d'armée à Dobroudja est également controuvée: aucun des congés assez nombreux en cette saison dans l'armée roumaine n'a été révoqué et le ministre de la guerre lui-même se trouve à l'étranger, où il poursuit une cure dans une ville d'eaux.

"Quant aux rapports de M. Lahovari avec M. de Fonton, non seulement ils sont empreints de la correction officielle que supposent les excellentes relations existant entre les deux pays voisins, mais ils présentent encore le caractère d'une amitié personnelle née et cultivée pendant le séjour d'environ cinq ans que compte en Roumanie le ministre de Russie, doyen du corps diplomatique de Bucharest."

LE COLONEL FLATTERS.

Malgré la rumeur qui, récemment, a circulé, il est aujourd'hui bien établi que le colonel Flatters n'a pas survécu au massacre de la mission qu'il conduisait, en 1877, dans le Sahara.

La confirmation de la version donnée ces jours derniers par un explorateur, d'après laquelle Flatters, toujours vivant, serait prisonnier des Touaregs, version invraisemblable mais après tout nullement impossible, aurait eu ce côté particulier qu'elle eût fait renaître un curieux épisode que H. de Balzac a mis en scène dans l'émouvant petit roman intitulé: *Le colonel Chabert.*

Le colonel Chabert, fait prisonnier par les Russes à la Bérésina, demeura treize ans en Sibérie. En 1825, quand il revint à Paris, il y chercha sa femme et la trouva remariée.

Ce serait même chose pour le colonel Flatters.

Après une enquête minutieuse et toutes sortes de recherches, la femme de ce dernier, ayant toute raison de se croire veuve, a convolé en secondes noces et elle habite aujourd'hui, avec son second mari, une des grandes villes de l'Est.

La Question cubaine et l'Angleterre.

Les nouvelles de l'île de Cube deviennent de plus en plus graves. Il ne faut pas s'exagérer les succès des insurgés dans les différents engagements. Il y a à peu près autant d'avantages remportés, d'un côté que de l'autre. Mais ce qu'il est impossible de nier, c'est que la fièvre jaune fait de grands ravages parmi les troupes du maréchal Campos; c'est que, quand même la terrible maladie ne serait pas intervenue, il eut suffi des marches et contre-marches que les Espagnols ont dû faire constamment et des fatigues qui en ont été la suite, pour décimer leur armée. Ce qu'il est impossible de nier, c'est que les insurgés sont actuellement bien équipés, bien armés, bien disciplinés, et qu'ils ont des provisions et de l'argent. D'où leur vient cet argent? C'est ce qu'il est difficile d'expliquer, car on ne peut prétendre qu'il vient de l'intérieur de l'île. Quels sont les gens qui sont assez intéressés au triomphe de l'insurrection, pour y consacrer d'aussi fortes sommes et où sont-ils? il y a là un mystère qui ne se découvrira que plus tard.

En attendant, il est profondément regrettable que le gouvernement espagnol n'ait pas, dès les commencements, suivant l'avis que lui a donné, assure-t-on, le maréchal Campos, consenti à accorder aux Cubains une sorte d'autonomie, comme celle dont jouit le Canada et que voudrait conquérir l'Irlande.

Les journaux anglais, dans cette malheureuse affaire, sympathisait ouvertement avec l'Espagne et nous les croyons en cela sincères. Ils doivent mieux aimer voir Cuba sous la dépendance de cette puissance qu'annexée aux Etats-Unis.

Ils y aperçoivent naturellement une menace pour leurs possessions dans les Antilles et l'Amérique Centrale. En effet, on ne se rend pas bien compte de Cuba à l'état de république indépendante. L'idée de l'annexion s'impose forcément aux esprits. De là, la terreur qui leur inspire la perspective d'une victoire de l'insurrection. Cette question de Cuba est presqu'aussi grosse de périls pour l'Europe et, spécialement, pour l'Angleterre, que celle de la Chine.

M. Cleveland et notre ambassadeur à Paris.

Il nous arrive d'assez étranges nouvelles du Nord, à propos de M. J. Eustis, notre ambassadeur à Paris. Sa conduite, dit-on, aurait déplu au Président ainsi qu'à M. Olney. N'était l'affaire Waller qui est en ce moment engagée, il aurait, ajoute-t-on, déjà été remplacé.

Il va sans dire que nous ne croyons pas un mot de ces racontars. M. Eustis n'est ni une tête à l'évent, ni un cerveau brûlé; il sait ce qu'il fait, et quand on lui met sur les lèvres des paroles qu'il n'a pas prononcées, comme l'a fait, récemment, le *Figaro*, il sait fort bien les désavouer.

Le Président, non plus, n'est un esprit ni inconséquent, ni inconsistant; il est incapable de rappeler ainsi, du jour au lendemain, un homme de cette valeur.

Ceux qui critiquent si légèrement les diplomates ignorent complètement ce que c'est que la diplomatie et les délicatesses d'esprit et de conduite qu'il y faut apporter.

L'OUVERTURE DE LA SIBÉRIE.

On annonce que le capitaine Wiggins, le pionnier de la route du fleuve Yénisséi jusqu'au cœur de la Sibérie, à Krasnoyarsk, vient de partir pour un nouveau voyage. Il conduit deux navires chargés de produits anglais, qu'accompagne un représentant de la maison exportatrice, lequel est chargé de fonder une agence permanente à Yénisséi, à 800 lieues de la mer. On voit que l'idée conçue par l'infatigable marin est près maintenant de se réaliser. Il y a de quoi s'enorgueillir de l'énergie et de l'esprit d'entreprise britanniques, en constatant que, tandis que le chemin sibérien est encore en voie de construction, un marin anglais a su ouvrir une route jusqu'au centre de la Russie d'Asie et placer cette région en communication directe avec les ports et les manufactures françaises.

On a soutenu pendant longtemps qu'on ne pouvait aborder la Sibérie par la mer de Kara et le fleuve Yénisséi, et, lorsque le capitaine Wiggins eut démontré aux géographes que cette route était praticable, il a eu à lutter contre le mauvais vouloir officiel en Russie, cette contrée craignant que la voie maritime ne fit tort à la voie du chemin de fer. On reconnaît maintenant qu'il y a un trafic suffisant pour les deux voies, et le résultat est l'ouverture d'une porte de sortie importante pour les immenses richesses naturelles de la Sibérie, en même temps que la création d'un marché qui promet d'être un fort débouché pour les produits de l'industrie d'Occident.

LE TOMBEAU DU ROI GIALONG.

Il existe à Saïgon, au cimetière de la mission, un tombeau élevé par le roi Gialong, il y a cent ans, à l'évêque d'Adran, l'éminent prélat français qui avait négocié, sous Louis XVI, l'acceptation par le souverain cochinchinois du protectorat français, et qui conduisit à Versailles, pour y prêter hommage à la France, le jeune prince Canh, héritier de la couronne. Ce monument avait été dès lors pourvu d'une garde d'honneur, que les successeurs de Gialong, le farouche Min-Mang lui même, avaient conservée.

Cette garde, dit le *Progrès de Saïgon*, avait été maintenue jusqu'à ces derniers temps par les gouverneurs de Cochinchine.

Il était réservé à des Français de carton et à des hommes sans cœur de méconnaître un legs sacré, un souvenir impérissable dont les mains royales et pieuses avaient consacré l'exécution.

Cette volonté aurait dû être respectée par les vainqueurs; ce n'est pas pour de vaines et mesquines questions de religion qu'on fait taire des sentiments si solidement ancrés dans le cœur de notre pays et qui ont leur siège dans la fibre patriotique!!

Il n'est pas un seul Annamite qui ne salue, en passant, la dépouille de ce grand homme et qui ne se demande pourquoi les honneurs ont été supprimés, par les Français eux-mêmes, au premier des Français auquel nous devons peut-être la Cochinchine, ou qui prêsera du moins de longue main notre venue dans ce pays.

La délimitation des possessions espagnoles et japonaises.

Le ministre d'Espagne au Japon fait savoir qu'il a signé avec le ministre japonais le protocole d'un traité délimitant les possessions de l'Espagne et du Japon dans les mers de Chine.

Le parallèle passant par le canal de Bashi servira de limite.

Le gouvernement japonais déclare n'élever aucune prétention ni réclamation vis-à-vis des territoires situés au sud dudit parallèle. Le gouvernement espagnol fait une déclaration analogue en ce qui concerne les terres situées au nord.

La police de possession, par le Japon, de Formose "et de ses dépendances" rendait nécessaire la conclusion d'une convention de délimitation entre l'Espagne et le Japon. Les Philippines, en effet, colonie espagnole, sont séparées de Formose par un espace d'hôte sans importance. Pour la délimitation vis-à-vis de la Chine ou de l'Espagne, pourrait donner lieu à des doutes. Le canal de Bashi, qui doit servir désormais de limite, est un bras de mer qui divise en groupes d'îlots en deux parties, les îles Bashi formant l'extrémité Nord de la partie Sud de l'archipel laissée à l'Espagne.

L'histoire est bien bizarre.

L'autre jour, à la onzième chambre correctionnelle du tribunal de la Seine, l'huissier appelle:

—Julien Lemire!.... Allons, approchez, Lemire.

Un brave homme se détache du fond de la salle, l'air souriant, et dit:

—Julien Lemire, c'est moi! Mais je viens tout simplement en curieux. L'histoire est bien bizarre. Je viens tout simplement en curieux, que je vous dis. Je vais vous raconter ça.

M. LE PRÉSIDENT.—Vous êtes bien Julien Lemire, cultivateur à Pierrefitte? (*Signe d'assentiment.*) Alors c'est bien vous qui êtes prévenu de coups et blessures sur la personne de votre femme?

LE PRÉVENU.—Je ne dis pas non. Mais vous allez voir, l'histoire est bien bizarre. Ma femme et moi, nous sommes allés hier chez un licencié en droit de Saint-Denis. Ma femme avait demandé son divorce. J'ai peut-être un peu cogné. On s'est arrangé ensemble. A preuve que j'ai un écrit. Attendez un peu, je vais vous le lire.

Et, sortant de sa poche un papier quelque peu fripé, M. Julien Lemire donne lecture d'un document inattendu que je transcris textuellement. Faites-en votre profit à l'occasion, conjointe ou bisbille. Voici le morceau:

Entre les époux soussignés, il a été convenu ce qui suit:

Par les présentes, Mme Lemire déclare se désister purement et simplement de sa plainte et ne l'avoir faite que sous l'inspiration d'une humeur violente et mensongère, mais n'imputer à cet effet aucun tort à son époux Lemire Julien.

D'un commun accord et d'un consentement spontané, les deux époux déclarent vouloir se réunir et vivre en bonne harmonie en dehors de toute communauté avec leurs familles respectives. Les deux époux entendent ainsi affirmer leur désir d'habiter ensemble en tout lieu à l'exception de Pierrefitte et Deuil. Les deux époux déclarent en outre se pardonner mutuellement et réciproquement les torts qu'ils semblaient jusqu'ici se reprocher et vouloir vivre désormais en termes d'époux.

Fait de bonne foi à Saint-Denis, le 28 juillet 1895. Approuvé l'écriture ci-dessus: femme Lemire, née Roudeau: Julien Lemire.

Gageons qu'il y a des belles-mères sous roche et qu'elles habitent à Pierrefitte et à Deuil.

Le prévenu triomphe.

—Vous voyez bien, dit-il au président, que je ne viens ici qu'à titre de curieux. Ah! l'histoire est bien bizarre! (*Il fait passer son papier au tribunal.*) Rien n'y manque. On voit bien que ça été rédigé par un licencié en droit.

M. LE PRÉSIDENT.—Combien vous a-t-il pris pour cette rédaction?

LE PRÉVENU.—Quatre francs.

Vrai, au prix qu'est le beurre, c'est pour rien. Il n'y a plus qu'à Saint-Denis qu'on trouve des jurisconsultes à bon marché.

Eh bien! c'est triste à dire, mais c'est comme ça malgré le papier signé et paraphé dont il a donné lecture, M. Julien Lemire est tout de même condamné à 16 francs d'amende. Ah! l'histoire est bien bizarre!

DEPECHES

Télégraphiques.

TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles Etrangères.

Le Gouvernement Français et l'Affaire Waller.

Presse Associée.

Paris, 13 août.—Il est annoncé semi-officiellement que le gouvernement français a accordé, à la requête de l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Eustis, la permission à un représentant de l'ambassade de visiter M. John Waller, suivant les règlements ordinaires des prisons.

Il est établi que de nouvelles démarches ne peuvent être faites jusqu'au moment où les documents de l'affaire seront arrivés. On comprend que de Washington on a beaucoup prescrit M. Eustis par suite des représentations des journaux américains, et que rien ne sera négligé pour arriver à la connaissance complète des circonstances de l'affaire.

On assure que les négociations entre les deux gouvernements continuent de la façon la plus amicale.

La visite à Waller.

Presse Associée.

Washington, 13 août.—Le gouvernement de Washington a reçu de Paris une dépêche annonçant que l'ambassadeur Eustis, dès le retour du ministre des affaires étrangères de France après une absence de quelque temps, s'est entendu avec ce fonctionnaire pour désigner les délégués qui seront envoyés à Clairvaux pour visiter l'ex-consul des Etats-Unis Waller, interné à cette place après avoir été condamné à vingt ans de prison par une cour martiale.

Le second secrétaire de l'ambassade des Etats-Unis, M. Newton B. Eustis, et M. Alexander, conseiller d'ambassade, ont été choisis par M. Eustis, et les ordres nécessaires pour leur donner accès auprès du prisonnier ont été donnés. La dépêche dit qu'ils devaient partir ce matin.

M. Waller est interné à 140 milles de Paris, et c'est la première occasion qui est donnée d'obtenir des renseignements de bon aloi sur le traitement infligé à l'Américain.

La Bible en Chinois.

Presse Associée.

Vancouver, Colombie Britannique, 23 août—Parmi les passagers s'embarquant pour l'Extrême-Orient sur l'Empress of Japan, cette semaine, se trouve le très-révérend S. F. K. Sherozhenski, D. D., évêque protestant en retraite, de Chine, qui a entrepris une tâche formidable: la traduction en chinois de la Bible, d'après les langues originelles.

Il a quitté les Etats-Unis en 1859 comme missionnaire en Chine de l'église épiscopale américaine. Il a été ensuite nommé évêque de Chine, étant le troisième qui occupait cette position. Une insolation, en 1882, l'a forcé de résigner ses fonctions, car il ne pouvait plus parler ni se mouvoir avec facilité.

En quittant la Chine, il a visité l'Europe, et y a commencé la grande tâche qu'il a toujours continué depuis.

Il a passé quatre années en Europe et le reste en Amérique. Il a maintenant terminé son travail, et il emporte avec lui une traduction complète de la Bible en caractères romains.

A son arrivée en Chine, l'évêque commencera le travail de reproduction en caractères chinois, et la bible sera ensuite imprimée et publiée, ce qui prendra trois ans ou plus.

Au sujet des récents massacres, l'évêque dit que dans son opinion les Mandarins sont responsables, car ils sont les principaux adversaires des étrangers, et ils emploient tous les moyens possibles pour exciter les populations ignorantes contre les blancs.

Indignation à Shang Hai.

Presse Associée.

Londres, 23 août—Une dépêche de Shang Hai publiée cette après-midi par le *Pall Mall Gazette*, annonce que le mécontentement et l'indignation règnent à Shang Hai parmi les membres de la colonie étrangère, à cause de la nomination du vice-roi dégradé Liu qui est regardé comme un des promoteurs des émeutes de Cheng Tu, pour faire une enquête sur les récents outrages et leurs causes.

Au sommet de la Matterhorn.

Presse Associée.

Boston, Massachusetts, 23 août—Mademoiselle Annie M. Peck, une alpiniste fameuse, télégraphie de Zermatt qu'elle a fait l'ascension du pic de la Matterhorn, une prouesse pour laquelle elle s'entraînait depuis plusieurs années.

Deux autres femmes seulement sont arrivées au sommet de cette montagne: Mlle Brewoort, de New York, et Mlle Carroll, fille d'un guide suisse.

Le sommet de la montagne est élevé de 14,705 pieds au-dessus du niveau de la mer, et c'est d'un accès difficile.

Mlle Peck est née à Providence, Rhode Island, et a obtenu un diplôme à l'Université du Michigan. En 1885, au cours de ses études à Athènes, elle a fait l'ascension des monts Hymettus et Pentilicus. Deux ans plus tard, pendant un voyage au Pacifique, elle a parcouru en voiture quatre mille pieds, à la ligne de neige, du mont Shasta, et a essayé gravi les 14.000 pieds qui la séparaient du sommet. C'était la première ascension de cette montagne faite par une femme. Son ascension de Rest Peak, dans la vallée de Yosemite, a aussi beaucoup attiré l'attention.

Sur les Rapides.

Presse Associée.

Montréal, province de Québec, Canada, 23 août—Le steamer Terrebonne, de la ligne Richelieu et Ontario, avec un certain nombre de Chevaliers du Temple en excursion, s'est échoué au pied du Canal Beauharnais à onze heures la nuit dernière.

Le steamer a touché en entrant dans les rapides de Calar. Le premier choc a été à peine perceptible, mais un peu plus loin, le bâtiment a touché de nouveau, et avec une grande violence. Les craintes des passagers étaient très grandes et plusieurs femmes se sont évanouies. A la sortie des rapides, le mécanicien s'est précipité sur le pont et a déclaré que le steamer faisait eau rapidement.

Ces paroles ont naturellement augmenté la terreur des passagers et plusieurs d'entre eux ont perdu connaissance. Le bâtiment a toutefois pu atteindre l'embouchure du canal Beauharnais où il s'est échoué dans sept pieds d'eau.

Tous les bagages ont été sauvés, l'eau n'étant pas assez haute pour atteindre les ponts supérieurs.

Situation grave au Tonkin.

Presse Associée.

Marseille, France, 23 août—Des avis reçus du Tonkin annoncent que la province de Song-Tai est infestée de pirates qui harassent les troupes françaises. La situation est, dit-on, très grave.

Prisonniers.

Presse Associée.

Londres, 23 août—Une dépêche spéciale de Shang Hai annonce que les membres de la commission récemment envoyée de Foo Chow à Cheng Tu, pour faire une enquête sur le récent massacre des missionnaires, sont virtuellement prisonniers.

Le commandant Newell, du croiseur des Etats-Unis Detroit, est parti pour Cheng-Tu, afin de conférer avec le consul américain à Foo-Chow, le membre principal de la commission, au sujet du débarquement de troupes pour sa protection et celles des autres membres de la commission.

Nouvelles Américaines.

Expédition d'or.

Presse Associée.

New York, 23 août.—Hard and Rand expédieront demain $250,000 d'or, ce qui portera le montant d'or envoyé en Europe à $1,100,000.

Heidelbach, Ickelimer et Cie enverront un million de dollars d'or reçus par eux en transit par le steamship Yucatan.

Du montant d'or expédié demain en Europe, un million de dollars est été retirés de la Trésorerie des Etats-Unis.

Accident dans une mine.

Presse Associée.

Peterburg, Illinois, 23 août—Au moment où un ascenseur contenant huit hommes descendait dans le puits, le crochet qui le retenait s'est brisé et a perdu le contrôle de la machine, et il est tombé [illegible] Augusto Mallory, [illegible]

L'Exposition d'Atlanta.

Presse Associée.

Atlanta, 23 août—Des préparatifs ont été faits pour permettre au président Cleveland de toucher un bouton électrique à Gray Gables, le 18 septembre prochain, qui mettra en motion toutes les machines de l'exposition d'Atlanta et déploiera les drapeaux sur les bâtisses.

Le discours principal, le jour de l'ouverture, sera prononcé par un orateur de réputation nationale dont le nom n'a pas encore été annoncé.

Le Bureau des Directeurs a enjoint au comité des cérémonies d'envoyer une invitation à Booker T. Washington, président de l'école normale et industrielle de Tuskegee, Alabama, pour prendre part aux cérémonies d'inauguration et prononcer un discours à cette occasion, admettant ainsi la race noire dans le programme officiel.

Les Bestiaux Suisses aux Etats-Unis.

Presse Associée.

Washington, 23 août—Le secrétaire Morton a reçu du consul des Etats-Unis à Berne, Suisse, M. Roadhead, une communication en réponse à une demande d'enquête sur les bestiaux suisses.

Le consul annonce l'importation récente aux Etats-Unis de bestiaux suisses par les Havemeyers, et dit que les animaux sont arrivés à New York en excellente condition.

Les prix obtenus pour les taureaux sont de $380 à $570, et pour les génisses de $285 à $380. Le résultat du concours entre la France et la Suisse, qui prétendent posséder les meilleures vaches à lait du monde, ainsi qu'un rapport sur les bestiaux français, sont attendus du consul général américain à Paris.

Le câble d'Hawaii.

Presse Associée.

San Francisco, Californie, 23 août—Le colonel Z. S. Spaulding, à qui le gouvernement d'Hawaii a recommandé voté une subvention annuelle de $40,000, pour la pose d'un câble sous-marin entre San Francisco et Honolulu, désire beaucoup obtenir la coopération du gouvernement des Etats-Unis.

Dans ce but, des arrangements ont été pris pour tenir une réunion spéciale des membres de la Chambre de Commerce de San Francisco, afin de déterminer le plan le meilleur pour présenter l'affaire au gouvernement.

Le vice-président de la Chambre de Commerce, M. Craig, a reçu des informations personnelles donnant de nouveaux détails sur les conditions dans lesquelles le gouvernement Hawaiien a accordé à M. Spaulding la concession de la pose d'un câble reliant les îles aux Etats-Unis.

Si Spalding a le privilège exclusif pendant vingt ans de construire une ligne télégraphique sur les côtes des îles du groupe d'Hawaii, et un ou des câbles sous-marins d'un point ou de plusieurs points du continent de l'Amérique du Nord ou des îles voisines.

Le premier câble, cependant, doit avoir son point terminus à San Francisco, et c'est pour son entretien que la subvention du gouvernement Hawaiien sera payée pendant vingt ans.

Cette concession est protégée par certaines conditions, entre autres celle qui exige que le gouvernement des Etats-Unis prenne part à l'entreprise par une assistance substantielle à l'entrepreneur.

Si cette assistance n'est pas accordée, ou si l'entrepreneur ne satisfait pas aux clauses du contrat, le gouvernement d'Hawaii a le droit d'annuler la concession, soixante jours après avoir averti la Banque Bishop et Cie, d'Honolulu, de son intention.

Dès que le câble sera posé, des amendes seront fixées pour interruption du service, excepté par le gouvernement, pendant plus de quatre vingt dix jours, et si l'interruption du service dure une année, le contrat peut être annulé.

Le droit de traverser toutes les terres du gouvernement, et l'exemption des droits de douanes sur tous les matériaux, ainsi que celle des taxes et des droits de ports sont accordés pour une période de vingt ans à l'entrepreneur. Il a aussi le droit d'exproprier et de prendre possession de telles propriétés ou droits de passage nécessaires à la pose du câble.

Si le gouvernement désire assumer le contrôle et la propriété des lignes établies sur terre, un an après la construction complète de la ligne, il se réserve le droit d'agir ainsi en payant le coût de la terre, des stations, des lignes et des appareils libérés de toutes charges envers les bons en intérêts des bons.

L'entrepreneur est requis de fournir une garantie de $25,000 pour l'exécution du contrat.

Ce que M. Spaulding désire du gouvernement des Etats-Unis sera défini par lui aujourd'hui à la réunion des directeurs de la Chambre de Commerce de San Francisco.

Chassés à coups de fouets.

Presse Associée.

Arcola, Illinois, 23 août. — Depuis quelque temps, une troupe de vagabonds s'était répandue dans le voisinage, et de nombreux vols ont été commis. Aujourd'hui, les officiers de police armés de fouets et de bâtons à chassé de la localité environ cent cinquante tramps.

La traversée du Campania.

Presse Associée.

New York, 23 août—La Campania a accompli la traversée de Queenstown à New-York en cinq jours neuf heures et six minutes.

Il a réduit son record de vingt-trois minutes, et n'est plus maintenant qu'à une différence d'une heure quatre minutes avec le record du monde détenu par le Lucania.

Le commerce entre le Japon et les Etats-Unis.

Presse Associée.

Tacoma, Etat de Washington, 23 août—Par l'intermédiaire de ses consuls, le gouvernement japonais a prié des essences pour augmenter son commerce avec les Etats-Unis.

La Chambre de Commerce de Tacoma a reçu du Japon six caisses de poisson salé et fumé, avec invitation à les examiner et déclarer si un marché pour ces produits pouvait être obtenu aux Etats-Unis. La lettre accompagnant l'envoi établit qu'il a été fait par le gouvernement japonais qui voudrait savoir s'il y aurait demande des [illegible] américains.

Le vice-roi Liu.

Presse Associée.

Washington, 23 août—On dit au ministère de Washington que si le rapport annonçant que le vice-roi Liu a été nommé pour faire une enquête sur les émeutes de Cheng Tu, les étrangers ont de bonnes raisons de se plaindre. Si la nouvelle est confirmée, il est probable que les gouvernements anglais et américains protesteront.

Le vice-roi Liu était gouverneur de la province où est située la ville de Cheng Tu, et on dit qu'il s'est rendu coupable d'une négligence telle que certaines personnes la considèrent comme une complicité dans les outrages de juin dernier.

Il y a un grand nombre d'individus nommés Liu en Chine, et on pense qu'une confusion de noms est possible.

Le canal de Chicago.

Presse Associée.

Washington, 23 août.—Le rapport de la commission d'ingénieurs de l'armée, nommée par le ministre de la guerre pour faire une enquête et un rapport sur les effets du canal de drainage de Chicago sur le niveau des eaux du lac Michigan, est arrivé au ministère. Il ne sera probablement pas rendu public avant que M. Lamont, qu'on attend samedi soir, ait entendu toutes les parties intéressées.

On ne peut guère apprendre de la teneur du rapport, mais on sait que la commission estime que le canal réduirait de six pouces le niveau moyen des eaux du lac Michigan, et peut être aussi celui du lac Huron.

Ce niveau causerait indubitablement des objections de la part des personnes intéressées dans la navigation, mais le fait est que le rapport comprend toutes les causes, telles que le manque de pluies ou une évaporation exceptionnelle, causant une baisse de plus d'un pied en certaines années; et les bâtiments ont été construits de façon à s'accommoder de ce niveau inférieur.

On comprend que la position prise par les membres de la commission est que les variations de niveau précédentes ont été telles que la réduction de six pouces n'est pas de grande importance.

En conséquence, il est probable que la construction du canal ne sera pas interdite par le gouvernement, quoique certaines instructions peuvent être données pour empêcher une trop grande dépense d'eau.

L'affranchissement des lettres entre l'Angleterre et les Etats-Unis.

Presse Associée.

Londres, 23 août—Le secrétaire financier du Trésor, M. Robert W. Hanabury, répondant aujourd'hui à la Chambre des Communes à M. John Henniker Heaton, un conservateur-progressiste de Canterbury qui prône depuis des années des réformes postales, a dit qu'aucun timbre divisionnaire n'existe pour le service entre l'Angleterre et les Etats-Unis. M. Hanabury a également dit qu'il regrettait l'absence de tels arrangements, et il a donné à la Chambre l'assurance qu'il ferait tout en son pouvoir pour réaliser cette réforme.